Groupe de travail PEL: Aménagement de la semaine scolaire				
Commission : Organisation du mercredi	1/2			
Compte rendu de la 1 ^{ère} commission				

1. Introduction

Ce compte-rendu contient l'ensemble des propos tenus lors de la commission qui s'est tenue le 9 novembre dernier à Capellia.

Autour de la table, sont réunis parents d'élèves, enseignants des écoles élémentaires Beausoleil et Robert Doisneau.

→ SI nous disposons des éléments au moment de la rédaction de ce document, vous trouverez les réponses aux questions posées selon cette présentation c'est-à-dire précédées d'une flèche et inscrites en italiques.

Les questions restantes feront l'objet de réponses dans les comptes rendus suivants car ils peuvent nécessiter une décision politique de l'Équipe Municipale ou une recherche d'information auprès d'autres partenaires (Education Nationale, Nantes Métropole, Caisse d'Allocations Familiales, Direction Enfance Jeunesse et Sports, ...).

2. Thème de la commission

Les personnes réunies dans ce groupe «**Organisation du mercredi**» sont sollicitées pour rassembler l'ensemble des questions et des propositions concernant l'organisation du mercredi avant l'école et après l'école.

Le premier aménagement présenté ce jour-là proposait d'allonger la pause méridienne d'une ½ heure : ¼ heure de plus avant midi (fin à 11h45) et ¼ de plus après la reprise l'après-midi (retour à 14h).

Différents échanges ont eu lieu depuis entre enseignants et ces derniers ont alors formulé une nouvelle proposition :

	Accueil périscolaire du matin	PORTAIL	Matinée scolaire	Temps du midi	PORTAIL	Après-midi scolaire	Accueil périscolaire du soir
LUNDI	07h30 - 08h50 Ei.		0	12h00 - 14h20	10 min.	14h30 - 16h45	16h45 - 18h30
MARDI		ے ا					
MERCREDI							
JEUDI		=		421.00 4.41.20	min.	4.41.20 4.41.45	441.45 401.20
VENDREDI			12h00 - 14h20	10 n	14h30 - 16h45	16h45 - 18h30	

Les heures d'entrée et de sortie d'école resteraient inchangées.

La pause méridienne serait alors élargie de ¾ **heure** sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), soit 3 heures à reporter.

Ces 3 heures hebdomadaires allégeant les journées pleines seraient donc intégralement reportées sur la matinée du mercredi (9h00-12h00).

Cette nouvelle proposition prend en considération l'organisation actuelle des familles et notamment l'articulation avec les horaires de la maternelle.

Groupe de trava	il PEL: Amenagement de la semaine scolaire	09/11/10
Commission:	Organisation du mercredi	2/2
	Compte rendu de la 1 ^{ère} commissio	n
2 Overtions	vocancias navia commission	
s. <u>Questions</u>	recensées par la commission	
	Questions autour de la restauration	
_a cantine sera-t	-elle assurée ?	
	→ Oui elle sera assurée pour les enfants se rendant	à l'accueil de loisirs
raura-t-il la poss une activité de	sibilité de retrouver l'enfant à heure libre : après la classe ? après loisir ?	la cantine ? après
	ure libre, uniquement après la classe. La ville étudie cependant e nande réalisée par l'association FCPE R. Doisneau), la possibilité d accueil des enfar	
	Questions autour de l'après-midi	
Comment la mair	rie pourrait-elle prendre en charge, les activités du mercredi ?	
	→ La Mairie ne change rien à son fonctionnement et continue un accueil de loisirs. La prise en charge des activités du merci de la sphère privée, et reste donc sous la respo	redi après-midi relève
	offrant aux enfants des activités comme : la danse, le dessin, les mul tennis, le basket, le judo, le centre hippique, pourraient-elles interve 'après-midi ?	•
en découl	→ Le projet pédagogique de l'accueil de l e des projets d'animation par les équipes éducatives en concerta	
Pourrons-nous av	oir accès aux équipements sportifs ?	
		→ Qui est le nous
Peuvent-elles aus	ssi avoir lieu au cours de la pause méridienne ?	
	→ Non, une commission est chargée de définir ce qu'o et ce, dans le soucis de respecter les	
	Questions autour du financement	
Quelle serait la p	orise en charge financière par an, à quelle hauteur, parents et/ou ma	irie ?
	→ Définition	on des coûts en cours
	Questions autour du planning des associations	
_es associations	s pourraient-elles déplacer certaines activités de loisir le samed	li matin ?
	→ A voir avec les associations, mais cer	
	Ouestions autour de la sécurité des enfants	

Comment organiser les liaisons entre les différentes responsabilités des adultes, en fonction des choix des enfants : cantine, maison, sport ?

→ La Ville est responsable du temps de liaison entre ses services (accueil du matin, du midi et du soir) et le temps scolaire.